



INFORMATIONS POUR LE PATIENT

Le cathéter à chambre implantable



Universitair
Ziekenhuis
Brussel

Service Oncologie ☎ 02 477 77 32
(24h / 24)
oncologischcentrum@uzbrussel.be

Pourquoi votre médecin propose-t-il une chambre implantable ?

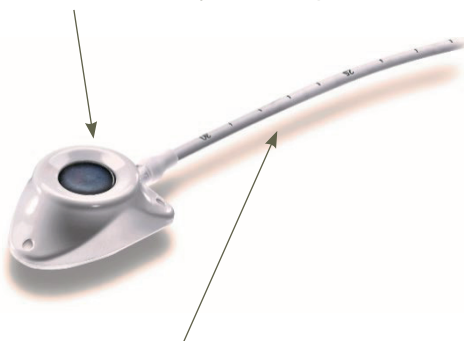
Votre traitement exige de vous administrer à plusieurs reprises des substances dans le sang. La plupart de ces substances sont trop irritantes pour être injectées dans les veines de vos bras. Une chambre implantable nous permet de passer par un vaisseau plus large, mais aussi d'effectuer des prélèvements sanguins.



Une chambre implantable, qu'est-ce que c'est ?

La chambre implantable est un système diffuseur totalement implantable qui est placé sous la peau, un peu plus bas que la clavicule au niveau de la cage thoracique. Le système se compose de 2 éléments :

1. Le réservoir, ou chambre d'injection, muni en son centre d'une membrane en silicone (septum) destinée à la pose de l'aiguille.



2. Le cathéter, qui est fixé à la chambre d'injection et introduit dans un vaisseau sanguin.

Placement d'une chambre implantable

Le placement d'une chambre implantable s'effectue en salle d'opération, dans un milieu strictement stérile, généralement sous anesthésie locale. Une anesthésie générale est parfois indiquée. L'intervention dure environ 1 heure.

Prévenez votre médecin à temps si vous prenez des anticoagulants. Vous devriez probablement arrêter le traitement ou en changer momentanément. Votre médecin vous dira aussi si vous devez être à jeun.

L'intervention consiste en une petite incision de 4 à 5 cm au niveau de la cage thoracique, juste sous la clavicule. Le réservoir est inséré sous la peau et le cathéter est introduit dans le vaisseau sanguin, puis poussé jusqu'au-dessus du cœur. La plaie est ensuite suturée avec du fil résorbable.

Après le placement

C'est votre médecin qui décide si vous pouvez rentrer chez vous le jour même ou le lendemain. Les jours qui suivent la pose d'une chambre implantable, la plaie et la zone du cou et de l'épaule risquent d'être un peu douloureuses.

Vous pouvez prendre des antalgiques à base de paracétamol. Si vous souhaitez prendre des antidouleurs contenant de l'acide acétylsalicylique (type Aspegic®) ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens (type Apranax®, Brufen®, etc.), demandez conseil à votre médecin.

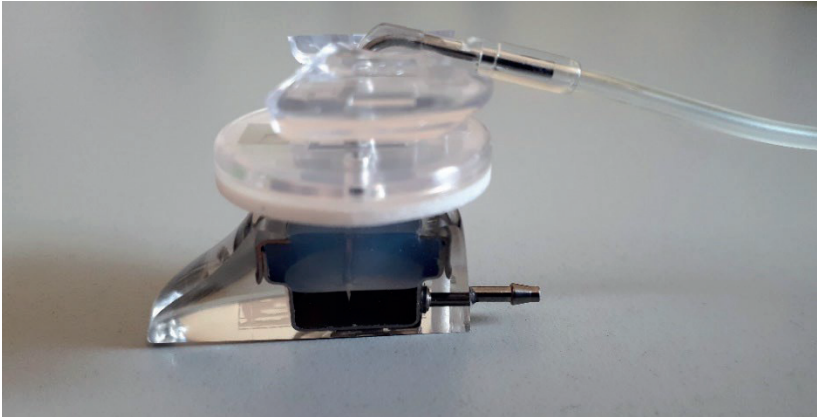
Les sutures se résorbent spontanément. Il subsiste parfois quelques points qui peuvent être enlevés très simplement.

Si la chambre implantable est placée en surface, vous remarquerez que la peau se surélève légèrement.

Les 48 premières heures, évitez absolument de lever votre bras trop haut. Abstenez-vous également de faire des mouvements brusques les semaines qui suivent l'intervention, et surtout de soulever des charges lourdes.

Utilisation de la chambre implantable

La chambre implantable peut être utilisée directement après son placement. Une aiguille spéciale (aiguille de Huber) est insérée dans le septum. Il s'agit d'un modèle qui sert exclusivement pour les chambres implantables et n'abîme pas la membrane de silicone au fur et à mesure des injections.



Sa longueur varie d'un patient à l'autre. L'infirmière qui posera la première aiguille vous la précisera. Nous vous recommandons de la noter ou de la retenir et de l'indiquer chaque fois qu'il faudra vous piquer.

L'insertion et le raccordement de l'aiguille de Huber doivent s'effectuer de manière strictement stérile de manière à prévenir les infections au niveau de la chambre implantable.

L'aiguille est posée le jour du traitement. S'il se prolonge plus d'une journée, elle reste en place pour éviter de vous piquer chaque jour.

Elle est par contre remplacée après 7 jours pour qu'elle ne se bouche pas ou ne s'infecte pas.

Au retrait de l'aiguille, la chambre implantable doit être rincée avec du liquide physiologique et du désinfectant, toujours pour prévenir les infections et les obstructions.

Entretien de la chambre implantable

Au retrait de l'aiguille de Huber et si la chambre implantable ne sert pas pendant un certain temps, il faut la rincer toutes les 8 semaines pour éviter qu'elle s'obstrue.

Si le système n'a plus d'utilité, il peut être retiré en concertation avec le médecin.

Ce qu'il faut savoir

- Préférez des vêtements flottants et qui s'ouvrent facilement pour que le site d'insertion de l'aiguille soit visible et accessible.
- La prise de sang par la chambre implantable fonctionne parfois moins bien, voire pas du tout. Le cas échéant, nous devons effectuer le prélèvement au niveau du bras.
- Une chambre implantable peut être utilisée pour injecter un produit de contraste, par exemple au service de médecine nucléaire ou de radiologie.
- La chambre implantable ne vous freinera pas dans vos activités quotidiennes.
- Elle ne constitue pas une raison pour ne pas boucler la ceinture en voiture.
- Lorsqu'une aiguille de Huber est en place, vous ne pouvez pas prendre de bain ni de douche en raison du risque d'infection.

Quand devez-vous nous contacter ?

- En cas de fièvre supérieure à 38 °C après la pose d'une chambre implantable.
- En cas de fièvre et/ou de frissons après la ponction ou le rinçage de la chambre implantable.
- En cas de douleur ou de gonflement au niveau du bras/cou du côté de la chambre implantable.
- En cas de rougeur/douleur à la hauteur de la chambre implantable.
- En cas d'épanchement de liquide/pus du site d'insertion de l'aiguille.

Cette brochure a été créée en collaboration avec:

Gerrit Ponnet, infirmier en chef et Laura Callebaut, infirmière, du service d'oncologie

Cette brochure se limite aux informations de nature générale et ne décrit pas la totalité des techniques, des applications et des risques. Une information complète, adaptée à la situation de chaque patient, est fournie par le médecin / le collaborateur impliqué. La reproduction du présent texte ou illustrations nécessite l'accord préalable de l'éditeur responsable. Pour vos réactions sur cette brochure : patientinformatie@uzbrussel.be

Universitair Ziekenhuis Brussel

Brussels Health Campus

Laarbeeklaan 101 - 1090 Jette

tel: 02 02 477 41 11

info@uzbrussel.be

www.uzbrussel.be

Edition: Avril 2019

Editeur responsable: Pr Dr M. Noppen